

CONCEPTION D'UNE STRATEGIE EDUCATIVE EN LIEN AVEC LE PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DU VISON D'EUROPE



*Résultats de l'enquête sociologique
sur les représentations du vison d'Europe
en lien avec sa réintroduction et sa protection*



Document réalisé par Axel SALEUN
Chargé de mission stagiaire à l'Ifrée de mars à septembre 2025
Master 2 Gestion de l'environnement, parcours ERPUR à l'Université de Rennes

Avec
l'appui
de



Avec le
soutien
financier
de



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Photos du document :

- Couverture : Wikipédia - zoofanatic
- Page 4 : Pixabay – PoldyChromos
- Page 8 : Wikimedia – zoofanatic
- Page 11 : Wikimedia – Immortel
- Page 29 : © Matthieu Berroneau

SOMMAIRE

RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL ET DE L'ACTION CONDUITE PAR L'IFREE.....	4
LES PREOCCUPATIONS RETENUES POUR L'ENQUETE ET RAPPELS SUR CES DERNIERES	5
1. Une espèce méconnue du grand public	5
2. Une espèce discrète et difficile à détecter	5
3. Une situation critique décourageante	6
4. L'utilisation de l'argument « espèce parapluie » pour le Vison d'Europe.....	6
5. Le statut de protection du Vison d'Europe	6
6. La lutte contre le Vison d'Amérique	7
7. La réintroduction et l'élevage conservatoire du Vison d'Europe	7
8. La légitimité de l'intervention humaine	7
MATERIELS ET METHODES	9
1. L'enquête sociologique qualitative : principe et intérêt	9
2. Les entretiens semi-directifs	9
1. Identification et présentation de l'échantillon	9
2. Analyse thématique	10
3. La transformation en préconisations	10
RESULTATS DE L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE	12
1. Porteurs et animateurs de PNA	12
1. Travailler sur une espèce méconnue du grand public	12
2. Travailler sur une espèce discrète et difficile à détecter	12
3. Des espèces dans des situations critiques, parfois vécues comme décourageantes.	12
4. La gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)	13
5. L'élevage conservatoire et la réintroduction	13
6. Préoccupation non anticipée	13
2. Piégeurs salariés de Vison d'Amérique	14
1. La faible détectabilité du Vison d'Europe et du Vison d'Amérique	14
2. L'argument d'être une espèce parapluie	14
3. La gestion des EEE	15
4. Préoccupation non anticipée	15
3. Gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques	16
1. La faible détectabilité du Vison d'Europe et le manque de données	16
2. Une situation critique décourageante	17
3. L'argument d'être une espèce parapluie	17
4. La gestion des EEE	18
5. L'élevage conservatoire et la réintroduction	19
6. L'intervention humaine.....	19
7. Préoccupation non anticipée	20
4. Associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE)	20
1. La faible détectabilité du Vison d'Europe et le manque de données	20
2. Une situation critique décourageante	21
3. La gestion des EEE	21
4. L'élevage conservatoire et la réintroduction	22
5. Préoccupations non anticipées.....	23
CONCLUSION	25
BIBLIOGRAPHIE	28

RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL ET DE L'ACTION CONDUITE PAR L'IFREE

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) demeure aujourd'hui le mammifère le plus menacé de France et le petit carnivore le plus menacé d'Europe. Il est classé en « danger critique d'extinction » sur les listes rouges de l'UICN (DREAL et al. 2021), et de nombreux facteurs pèsent encore sur les derniers individus présents à l'état sauvage.

Face à cette situation, un troisième Plan National d'Actions (PNA) en faveur du Vison d'Europe (2021-2031) a été lancé afin de tenter d'enrayer le déclin de sa population. Ce plan, actuellement en cours de déploiement sur le territoire français, est coordonné par la DREAL Nouvelle-Aquitaine et animé par deux structures : l'Office Français de la Biodiversité (OFB), responsable de l'animation scientifique et technique, et le Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), chargé de l'animation des réseaux de partenaires pour la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Un PNA constitue un outil stratégique et opérationnel destiné à assurer la conservation d'une espèce animale ou végétale menacée, ou faisant l'objet d'un intérêt particulier. Ainsi, le PNA Vison d'Europe définit un ensemble d'actions à mettre en œuvre, organisées autour de cinq axes principaux :

- Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe ;
- Élevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation en milieu naturel ;
- Réduction des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe ;
- Contribution au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutte contre les autres menaces en milieu naturel ;
- Communication et formation autour du Vison d'Europe et des actions du 3e PNA.

Les publics ciblés par ces différents axes sont variés : collectivités territoriales, acteurs socio-professionnels (aménageurs d'ouvrages, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, piégeurs, forestiers...), propriétaires fonciers, gestionnaires d'espaces naturels (animateurs Natura 2000, gestionnaires d'espaces naturels sensibles, CEN, techniciens de rivière, syndicats de bassins...), ainsi que les associations de protection de la nature.

En lien avec le cinquième axe du PNA Vison d'Europe, l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée) a proposé aux porteurs du plan de produire des éléments de réflexion et des retours d'expérience autour de la question suivante : « En quoi une démarche sociologique et une stratégie éducative peuvent appuyer un programme de conservation ? ». L'Ifrée a ainsi souhaité expérimenter la conception d'une stratégie éducative pour toute la durée du PNA Vison d'Europe, en s'appuyant sur une enquête sociologique afin de mieux comprendre les représentations qu'ont certains publics du Vison d'Europe et de son PNA. Dans ce cadre, l'Ifrée a proposé un stage de master 2 intitulé « Le Vison d'Europe en Nouvelle-Aquitaine : comprendre la diversité des représentations pour mieux les intégrer dans la mise en œuvre du 3e PNA ». Ce stage, réalisé par Axel Saleun, étudiant en master Gestion de l'environnement à l'Université de Rennes, a été co-encadré par l'Ifrée et la Chaire Participations, Médiation, Transition citoyenne de La Rochelle Université. Ses missions ont consisté à réaliser un état de l'art, à construire et mener une enquête sociologique de type qualitative, puis à enrichir la réflexion de l'Ifrée et des porteurs du PNA à travers des recommandations issues des résultats de cette enquête.

Un premier document a déjà été réalisé pour présenter l'état de l'art effectué au démarrage de l'enquête sociologique. Le présent document se concentre quant à lui sur la présentation des résultats de cette enquête. La première partie revient sur les préoccupations identifiées à partir de l'état de l'art et en rappelle quelques éléments. La deuxième partie décrit le matériel et la méthode utilisés pour conduire l'enquête, tandis que la troisième restitue, pour chacun des publics interrogés, les principaux enseignements issus des entretiens, accompagnés de citations illustrant les idées principales.



LES PREOCCUPATIONS RETENUES POUR L'ENQUETE ET RAPPELS SUR CES DERNIERES

1. Une espèce méconnue du grand public

Pour beaucoup de personnes, le terme « Vison » n'évoque rien, étant souvent mal compris ou confondu avec « Bison », ou associé de manière vague à l'élevage à fourrure, sans qu'elles puissent réellement identifier l'animal. Elles ignorent ainsi non seulement son apparence, mais aussi son mode de vie et les menaces qui pèsent sur l'espèce. C'est d'ailleurs ce que soulignent la DREAL et al. (2021), lorsqu'ils évoquent que le Vison d'Europe reste encore très peu connu du grand public et que, lorsqu'il est évoqué, la première association concerne généralement la production de fourrure plutôt que l'existence d'une espèce protégée et patrimoniale en voie d'extinction. Cette méconnaissance a également été confirmée lors d'une visite de l'élevage conservatoire de Zoodyssée, durant laquelle les soigneurs ont indiqué que, selon leur expérience, le Vison d'Europe reste la plupart du temps méconnu des jeunes, et que chez les personnes plus âgées, leur connaissance de l'espèce se limite le plus souvent à l'élevage à fourrure. De plus, un second niveau de méconnaissance s'ajoute à cela. Lorsqu'une personne découvre l'espèce à travers une image, par exemple, elle n'en sait toujours rien, mais dispose désormais d'un support visuel. Spontanément, elle cherchera à rapprocher le Vison d'Europe d'animaux de la famille des mustélidés qu'elle connaît déjà, comme la Loutre (*Lutrinae*), le Putois (*Mustela putorius*) ou la Fouine (*Martes foina*), comme cela a été observé sur le terrain.

De ce fait, pour les publics n'ayant jamais entendu parler de l'espèce, plusieurs questions pourraient alors émerger naturellement : « Quel est cet animal ? », « Pourquoi devrait-on le protéger ? », « Pourquoi lui en particulier ? », « Est-ce qu'il est vraiment utile ? », « Que changerait sa disparition ? », etc. En parallèle, pour ceux qui découvrent l'animal, l'image qu'il renvoie et son assimilation à d'autres mustélidés pourraient orienter instantanément leur perception, de manière positive ou négative, selon l'image associée à ces espèces. Si le Vison d'Europe est rapproché de la Loutre, il pourrait être perçu comme attachant et intéressant ; à l'inverse, s'il évoque le Putois ou la Fouine, il risquerait d'être considéré comme nuisible ou peu attractif.

2. Une espèce discrète et difficile à détecter

Un autre enjeu central lié au Vison d'Europe tient à sa discrétion naturelle et à sa faible détectabilité. En plus d'être une espèce devenue extrêmement rare à l'état sauvage, le Vison d'Europe est par nature difficile à observer. Il s'agit d'un animal de petite taille, solitaire, actif surtout la nuit et parfaitement adapté à un mode de vie furtif, notamment pour la chasse. Cela soulève une question différente qui est que cette discrétion, selon qu'elle soit perçue du point de vue des non-spécialistes ou des professionnels travaillant sur cette espèce, ne présente pas les mêmes enjeux. Pour les non-spécialistes, c'est le fait qu'elle soit invisible qui peut prédominer. On ne la voit pas, on ne sait pas qu'elle est là, ce qui rend l'animal abstrait. Pour les professionnels en revanche, la difficulté repose davantage sur la difficulté de détection et le suivi des individus, même dans les zones où sa présence est suspectée.

Cette situation pourrait donc avoir plusieurs conséquences. Certains acteurs, par exemple des agriculteurs possédant des terres situées sur des habitats potentiels du Vison d'Europe, des gestionnaires d'espaces naturels ou encore des collectivités présentes sur son aire de répartition, pourraient être réticents à l'idée de mettre en place des actions en faveur d'une espèce qu'ils ne voient jamais et dont la présence locale n'est parfois même pas avérée. D'autres, travaillant déjà sur le Vison d'Europe, risqueraient d'éprouver des difficultés à maintenir leur motivation, en particulier dans le cadre du suivi, lorsqu'aucune donnée tangible n'est obtenue malgré les efforts consentis. Ce risque de démobilisation pourrait également concerner les piégeurs engagés dans la lutte contre le Vison d'Amérique car, étant tout aussi discret que le Vison d'Europe, il est également difficile de le détecter et de le capturer. De plus, si la lutte s'avère efficace, les captures deviendront de plus en plus rares. Comment, dans ce cas, valoriser ou entretenir leur engagement, alors que l'absence de résultats visibles pourrait être perçue comme un signe d'inefficacité ou d'inutilité, alors qu'elle est en réalité une preuve de réussite ?

3. Une situation critique décourageante

Selon les estimations, il resterait moins de 250 individus de Vison d'Europe en France. La situation de l'espèce apparaît donc comme extrêmement critique, compte tenu de la faiblesse de ses effectifs. De plus, il reste encore actuellement de nombreux facteurs de mortalité comme les collisions routières, la compétition avec le Vison d'Amérique, la disparition des zones humides, etc. Autrement dit, il semble aujourd'hui particulièrement difficile d'assurer que le nombre d'individus présents à l'état sauvage puisse, sinon augmenter, au moins se stabiliser, et que les populations parviennent à se maintenir malgré les actions engagées dans le cadre du PNA.

C'est pourquoi, agir en faveur du Vison d'Europe suppose une intervention forte sur plusieurs aspects. Il s'agit non seulement de réguler la présence du Vison d'Amérique, mais aussi d'aménager des infrastructures routières en y installant des passages à faune ou encore de restaurer les zones humides. Ces actions mobilisent des ressources importantes, qu'il s'agisse de financements, de temps ou de personnel, ce qui pourrait susciter chez certains acteurs des inquiétudes quant à l'ampleur des efforts à fournir. Un autre risque réside dans la possibilité que, malgré tout, les populations de Vison d'Europe ne parviennent pas à se stabiliser ni à se développer. Dans ce cas, certains publics pourraient être tentés de s'interroger : « Est-il réellement pertinent de s'engager dans une telle démarche, sans garantie de succès ? N'est-ce pas simplement une perte de temps et d'argent ? ».

4. L'utilisation de l'argument « espèce parapluie » pour le Vison d'Europe

En lisant le PNA, on peut y retrouver une volonté claire de mobiliser le rôle d'espèce parapluie du Vison d'Europe comme levier de sensibilisation et d'action. Toutefois, assurer le maintien des populations sauvages suppose des interventions multiples et requiert d'importantes ressources financières et humaines. Ces ressources étant limitées, les porteurs du PNA sont parfois contraints de hiérarchiser leurs actions, donnant ainsi la priorité à celles centrées directement sur le Vison d'Europe. En effet, il est ressorti des discussions avec les porteurs du PNA et de la lecture des bilans du programme, que les efforts se concentrent surtout sur l'aménagement d'infrastructures routières, sur la lutte contre le Vison d'Amérique et sur l'élevage et la réintroduction du Vison d'Europe.

Dès lors, cette logique de priorisation pourrait susciter des critiques. Certains acteurs, des gestionnaires d'espaces naturels par exemple, pourraient questionner cette priorisation sur l'espèce plutôt que les milieux : « Pourquoi concentrer autant d'énergie et d'argent sur la lutte contre les facteurs de mortalité du Vison d'Europe, alors que le milieu dans lequel il doit être maintenu reste dégradé ? ». Autre exemple, les aménagements d'infrastructures routières pourraient susciter des interrogations. Financer la construction d'un passage à faune pourrait sembler discutable si les milieux qu'il est censé connecter restent dégradés. À noter qu'à cela s'ajoute une difficulté technique importante qui est qu'il est très complexe d'identifier les emplacements réellement stratégiques pour ce type d'aménagement. Dans le cas du Vison d'Europe, dont la densité de population sauvage est extrêmement faible, la perte d'un seul individu peut avoir de lourdes conséquences. Ainsi, la détection de plusieurs cadavres sur un même site signifie souvent que la population locale y est déjà trop affaiblie. De fait, lorsqu'un site est identifié comme problématique, il est souvent trop tard pour que l'installation d'un passage à faune ait un impact réel sur la survie de l'espèce dans cette zone. Certains acteurs pourraient alors estimer qu'il aurait été plus judicieux d'agir sur la qualité du milieu, afin de réduire la nécessité pour l'espèce de se déplacer à la recherche d'un habitat plus favorable.

5. Le statut de protection du Vison d'Europe

Le Vison d'Europe est classé « en danger critique d'extinction » sur les listes rouges française depuis 2017, européenne depuis 2012 et mondiale depuis 2011 (DREAL et al., 2021). Il bénéficie par ailleurs du statut d'espèce protégée sur le territoire national, ce qui interdit sa destruction, sa capture ou encore la dégradation de son habitat. Alors que le PNA ne possède pas de valeur réglementaire et n'entraîne aucune sanction, le statut juridique de l'espèce établit, en revanche, un cadre contraignant. Ainsi, des sanctions peuvent bel et bien être appliquées, non pas au vu du PNA, mais en raison des textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection des espèces.

De fait, le Vison d'Europe pourrait être perçu par une partie du public comme une contrainte supplémentaire pour le territoire. Sa réintroduction pourrait être interprétée comme l'arrivée d'une espèce dont la présence restreindrait les usages locaux, avec des réactions telles que : « On n'aura plus le droit de rien faire », « On ne pourra plus gérer notre foncier comme on veut » ou encore « On risque des amendes si on ne la protège pas ». La dynamique potentielle de l'espèce mérite également d'être prise en compte. Si la réintroduction s'avère être un succès, le Vison d'Europe pourrait

se reproduire et élargir progressivement son aire de répartition. Cette perspective soulève une question d'anticipation : que se passerait-il si l'espèce colonise des territoires où elle n'était pas présente initialement ? Il devient alors essentiel de réfléchir en amont aux conséquences d'une telle expansion naturelle et aux perceptions qu'elle pourrait susciter chez des acteurs locaux qui, jusqu'à présent, ne se sentaient pas concernés.

6. La lutte contre le Vison d'Amérique

La lutte contre le Vison d'Amérique constitue l'un des volets les plus sensibles, voire controversés, du PNA. Classé comme espèce exotique envahissante et reconnu comme une menace directe pour le Vison d'Europe, mais aussi pour d'autres espèces autochtones telles que les micromammifères ou les oiseaux aquatiques (GMB, 2009), son contrôle apparaît incontournable pour espérer préserver le Vison d'Europe. Pourtant, en pratique, cette action suscite des tensions et soulève d'importantes questions éthiques. La mise à mort volontaire d'animaux demeure difficilement acceptable pour tout type de public, d'autant plus dans un contexte de sensibilité croissante à la condition animale, où même les espèces exotiques envahissantes sont considérées comme des êtres sensibles (UICN, 2022). Cela peut engendrer des résistances et des oppositions marquées, notamment de la part de mouvements animalistes.

Dès lors, si la dimension éthique de cette action n'est pas prise en compte, elle risquerait d'alimenter incompréhensions et résistances. Certains acteurs pourraient juger le programme « violent » ou arbitraire, et s'en détourner. La transparence des choix opérés, tout comme l'accompagnement du public dans leur compréhension, pourrait donc apparaître comme essentielle.

7. La réintroduction et l'élevage conservatoire du Vison d'Europe

À l'heure actuelle, l'élevage conservatoire constitue la principale voie envisagée pour tenter de restaurer les effectifs du Vison d'Europe, mais cette stratégie n'échappe pas à des critiques et à la mise en évidence de ses limites. Plusieurs travaux scientifiques soulignent en effet les fragilités de cette approche. Une étude montre par exemple que les individus élevés en captivité présentent un taux de survie très faible une fois relâchés dans le milieu naturel, notamment au cours des premières semaines (Maran et al., 2009). De même, lors de la visite guidée de l'élevage conservatoire, les soigneurs ont indiqué que des troubles comportementaux peuvent être observés chez les mâles, notamment sur le plan reproductif, se traduisant par une passivité ou, au contraire, une hyper-agressivité envers les femelles. Ces constats interrogent donc directement la pertinence du recours à cette méthode, même si elle reste aujourd'hui la seule option considérée comme viable à court terme pour renforcer les populations. Par ailleurs, l'efficacité du programme de conservation européen repose sur une sélection génétique et comportementale des Visons d'Europe. C'est pourquoi, chaque individu est enregistré dans une base de données, et des appariements sont réalisés avant chaque saison de reproduction afin de privilégier les combinaisons jugées les plus favorables pour l'espèce.

Cependant, toujours dans ce contexte de sensibilité croissante autour du bien-être animal, il n'est pas à exclure que des mouvements animalistes ou certaines personnes puissent ici aussi s'opposer à l'idée même d'élever des animaux pour ensuite les relâcher dans un environnement où leurs chances de survie demeurent limitées. Par ailleurs, la sélection opérée dans le cadre de l'élevage conservatoire pourrait être perçue comme une nouvelle manifestation du contrôle humain sur la nature. Le fait de déterminer quels individus auront le « droit » de se reproduire pourrait être contesté par certaines personnes, soulevant la question de la légitimité de ces actions.

8. La légitimité de l'intervention humaine

Au travers des deux dernières thématiques abordées précédemment, la légitimité de l'intervention humaine en matière de conservation apparaît comme un point pouvant être à l'origine de tensions. Même si l'on peut justifier l'action humaine par le fait qu'elle réponde à des problèmes que l'Homme a lui-même créés, cette responsabilité ne règle pas pour autant les questions éthiques et philosophiques quant à sa légitimité à intervenir.

Dans le cas des espèces exotiques envahissantes (EEE) par exemple, l'enjeu dépasse la seule question de leur gestion et renvoie à un problème plus fondamental. Sur quelle base l'Homme se permet-il de décider qu'une espèce doit être régulée pour en préserver une autre ? Qui définit ces arbitrages, et selon quels critères ? Si ces actions sont souvent justifiées par des faits scientifiques, une telle démarche peut donner l'image d'une écologie interventionniste, voire autoritaire, où la nature est envisagée comme un système à corriger plutôt qu'à laisser évoluer librement selon ses

propres dynamiques. Dans ce cadre, une interrogation pourrait être formulée : doit-on réellement réguler les EEE, et est-ce à l'Homme de le faire ?

De plus, Virginie Maris et Élise Huchard, dans leur article *Interventionnisme et faune sauvage* (2018), soulèvent une autre question : « Est-il acceptable de maintenir des populations menacées et d'accroître leur effectif lorsque les individus vivent dans des conditions difficiles, au sein d'habitats dégradés ? ». Autrement dit, peut-on réellement considérer comme légitime le maintien artificiel d'une espèce, si les conditions minimales de son bien-être et de sa viabilité ne sont pas réunies ? Ces questions semblent d'autant plus justifiées dans le cas du Vison d'Europe, puisque les zones humides demeurent largement dégradées et que les principales causes de mortalité continuent de peser sur l'espèce, comme mentionné dans l'introduction.

Dès lors, la pertinence même de l'intervention humaine pourrait être remise en cause par certains acteurs, considérant qu'il serait préférable de « laisser faire la nature ». Pour d'autres, ces actions pourraient être perçues comme des tentatives artificielles de prolonger une situation vouée à l'échec, plutôt que de concentrer prioritairement les efforts sur les causes plus profondes de l'effondrement des espèces.



MATERIELS ET METHODES

1. L'enquête sociologique qualitative : principe et intérêts

La méconnaissance générale du Vison d'Europe rend difficile la détermination de ce que les acteurs ou les citoyens peuvent se représenter de l'espèce, de ce qu'ils pensent des enjeux liés à sa préservation ou de ce qu'ils comprennent et acceptent des actions de préservation et de restauration de son habitat.

De ce fait, une **enquête sociologique qualitative** est mise en œuvre dans le projet de l'Ifrée, reposant entre autres sur une **série d'entretiens semi-directifs**. Ce type d'enquête permet un contact direct avec les publics, la mise en évidence de leurs représentations et l'analyse de leurs discours, ce qui en fait la méthode la plus appropriée, contrairement à une approche macrospatiale quantitative par questionnaires, qui se révèle ici peu pertinente. L'objectif d'une telle enquête consiste à recueillir des données permettant d'accéder à une compréhension des systèmes de signification, des expériences et des points de vue des différents interlocuteurs. Les entretiens permettent ainsi d'étudier comment le raisonnement des différents acteurs se construit et comment l'histoire sociale de l'individu et de son territoire peut engendrer telle ou telle perception, interrogation ou défiance.

Cette approche sociologique qualitative s'inscrit dans l'esprit de la méthode popularisée et largement employée par l'École de Chicago, notamment par des sociologues tels que Howard Becker, Erving Goffman et Everett Hughes dans les années 1970. Dans le domaine de l'environnement, cette approche permet entre autres de repérer en quoi les questions environnementales viennent remanier les manières de penser et d'agir des groupes sociaux ou encore de voir quelle perception ils ont de la biodiversité et de la protection de la nature. Elle offre dès lors un cadre d'analyse adapté pour comprendre la diversité des représentations autour du Vison d'Europe.

2. Les entretiens semi-directifs

1. Identification et présentation de l'échantillon

Au total, **quinze entretiens semi-directifs** ont été réalisés. Lors de la prise de rendez-vous, le choix a été laissé aux interlocuteurs de participer à l'entretien en présentiel ou à distance, tout en précisant que la première option paraissait plus intéressante pour la richesse des échanges. Finalement, huit entretiens ont eu lieu en présentiel et sept à distance.

Pour ce qui concerne la couverture territoriale, le PNA s'étend sur un ensemble de onze départements. De fait, en raison du nombre limité d'entretiens pouvant être réalisés, il a été impossible de les conduire dans une logique de représentativité. Un choix a donc été fait de prioriser certains territoires jugés les plus concernés par les actions prévues dans le cadre du PNA. La majorité des acteurs qui ont été rencontrés interviennent donc en Charente et en Charente-Maritime, territoires proches des derniers noyaux de population sauvage. Quelques déplacements en Dordogne, en Gironde et jusque dans les Pyrénées-Atlantiques ont complété l'échantillon.

Enfin, concernant le choix des profils retenus pour les entretiens, celui-ci s'est finalement porté sur quatre grandes catégories d'acteurs : les animateurs et porteurs de PNA, les acteurs et structures gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques, les piégeurs de Vison d'Amérique, ainsi que les associations de protection de la nature et de l'environnement.

Ce cadrage a été défini de façon à interroger en priorité des partenaires pouvant être considérés comme appartenant au « cercle proche » du PNA, ou plus largement au monde de l'environnement. En effet, à l'issue des réflexions menées avec l'Ifrée, il est ressorti que les animateurs du PNA semblaient avoir davantage orienté leurs actions soit vers le grand public, en raison de la méconnaissance générale du Vison d'Europe par ces derniers, soit vers des publics plus éloignés, susceptibles d'exprimer certaines résistances. Or, il a semblé pertinent de s'intéresser également à des acteurs déjà engagés ou supposés favorables à la conservation, car les positions de ces derniers peuvent parfois révéler des divergences, voire des blocages, au sein même de ce cercle rapproché. Ce choix s'est également justifié par le rôle concret et opérationnel de ces acteurs. En effet, ce sont avant tout les gestionnaires et professionnels de l'environnement qui ont une influence directe sur la préservation des habitats et de l'espèce, ainsi que sur la mise en œuvre effective des actions prévues dans le cadre du programme. À l'inverse, si le grand public peut par exemple exprimer des désaccords ou soulever des débats d'ordre éthique, leur impact direct sur les milieux naturels ou sur les pratiques de gestion reste limité. Enfin, la nature même des PNA, en tant que programmes de coordination présentant

des fiches actions, en fait un dispositif destiné principalement aux gestionnaires et professionnels de l'environnement, ce qui renforce l'intérêt de se concentrer sur ces publics.

Le tableau I ci-dessous présente les différentes catégories d'acteurs retenues pour les entretiens, accompagnées d'une brève justification du choix de chaque public et de l'intention qui a guidé cette sélection. Il indique également, pour chacune de ces catégories, le nombre de personnes effectivement rencontrées au cours de l'enquête. L'échantillon n'est volontairement pas davantage détaillé (par exemple en indiquant le nom des structures) en raison du fait que les personnes travaillant sur le Vison d'Europe sont relativement peu nombreuses. Leur identification resterait donc aisée, même en l'absence de mention explicite de leurs noms. Par souci de garantir leur anonymat, ces informations ne sont donc pas précisées.

CATÉGORIE D'ACTEUR	INTENTION	EFFECTIF
Animateurs et Porteurs de PNA	Acteurs coordonnant ou animant un PNA : celui du Vison d'Europe ou d'une autre espèce aux enjeux et caractéristiques similaires, afin d'apporter un regard complémentaire sur la gestion et la mise en œuvre du programme	4
Piégeurs salariés de Vison d'Amérique	Acteurs intervenants sur la lutte contre le Vison d'Amérique dans les zones de front (Gironde et Pyrénées-Atlantiques)	2
Gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques	Structures et acteurs de terrain (CEN, PNR, syndicats de bassin, animateurs Natura 2000) impliqués dans la gestion des milieux ou des espèces, en zones à présence avérée ou suspectée du Vison d'Europe	6
Associations de protection de la nature et de l'environnement	Acteurs investis dans la protection de la biodiversité, la préservation de l'environnement ou l'éducation à l'environnement, dans l'optique d'explorer une vision plus militante de la conservation	3

La légende de cette image 1Tableau I - Description des catégories d'acteurs et répartition des personnes rencontrées

2. Analyse thématique

Les entretiens ont été analysés selon une approche thématique. Cette démarche consiste à classer et compiler les éléments recueillis lors des différents échanges dans une grille de lecture, reprenant les préoccupations initialement identifiées, tout en intégrant certaines préoccupations non anticipées mais qui ont émergées au cours des discussions. Un tableau synthétique est ainsi constitué, regroupant, pour chaque thème, l'idée générale exprimée par chaque interlocuteur, accompagnée de verbatim illustratifs. Cette méthode permet d'identifier, pour chaque sujet, les idées majeures qui se dégagent des entretiens, tout en ouvrant sur de nouveaux questionnements.

3. La transformation en préconisations

À la suite de ce travail, l'Ifrée s'appuiera sur les résultats de cette enquête sociologique pour formuler une série de préconisations, déclinées selon trois démarches complémentaires :

La démarche de communication, centrée sur la transmission d'une information ou d'un message. Elle vise à sensibiliser le public en lui apportant des informations claires et compréhensibles sur le Vison d'Europe et les actions menées. Dans cette démarche, l'Ifrée va évaluer le niveau de compréhension et de réception de ces messages, afin d'adapter le discours, les supports et les canaux de diffusion pour renforcer leur impact et leur portée.

La démarche éducative, axée sur la progression individuelle ou collective. Elle cherche pour sa part à accompagner un public dans un processus de compréhension, de réflexion et d'évolution de ses pratiques. Le but est ici d'évaluer la progression vers un engagement conscient dans l'action, ou le maintien de cet engagement, et la capacité à relier les

enjeux du Vison d'Europe à ses propres pratiques.

La démarche participative, enfin, repose sur la co-construction et la résolution collective de problèmes ou de désaccords. Elle vise à impliquer les acteurs concernés dans les décisions et les projets liés à la conservation du Vison d'Europe.



RESULTATS DE L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE

Dans la suite du document, les résultats sont présentés séparément pour chaque type de public, afin de mettre en évidence ce qui ressort spécifiquement de chacun. Seules les préoccupations qui constituent un véritable sujet, ou sur lesquelles des éléments ont été exprimés, sont reprises. Ainsi, si l'une des préoccupations mentionnées précédemment n'apparaît pas pour un des quatre types de publics, cela signifie simplement qu'elle n'a pas été évoquée lors des entretiens ou qu'il y avait peu à en dire.

Certaines phrases apparaissent en *italique bleu* : elles reprennent mot pour mot des extraits des entretiens, afin de retranscrire directement la parole des personnes interrogées et d'illustrer les idées principales.

1. Porteurs et animateurs de PNA

1. Travailler sur une espèce méconnue du grand public

La méconnaissance d'une espèce par les publics non spécialistes constitue une préoccupation récurrente pour les porteurs de PNA. Dans le cas du PNA Vison d'Europe, le terme même de « Vison » prête fréquemment à confusion : il évoque pour certains la fourrure ou il est confondu avec le mot « Bison ». Ces espèces méconnues ne sont donc jamais citées spontanément par ce public comme étant en danger, contrairement au panda ou à l'ours polaire, bien identifiés, ce qui restreint leur perception des enjeux de conservation pour ces espèces.

Cependant, les porteurs de PNA soulignent que l'apparence « mignonne » d'une espèce constitue un atout pour la communication auprès du grand public, car elle attire l'attention et suscite plus facilement de la sympathie. Comme l'a résumé l'un des participants pour le Vison d'Europe :

« Tu as le côté mignon du Vison qui attire aussi. »

2. Travailler sur une espèce discrète et difficile à détecter

Chez les porteurs de PNA, la question de la faible détectabilité et de la discrétion d'une espèce est perçue de façon nuancée. D'un côté, concernant la **faible détectabilité**, ils évoquent l'idée que le vrai problème se situe surtout « en haut », au niveau de l'État ou des instances décisionnaires. Ils évoquent également que pour certaines personnes qui verraient déjà l'animal comme une contrainte, le fait de prouver sa présence renforcerait cette perception, mais en la rendant « justifiée ». Comme l'a exprimé un interviewé :

« Il est vu un peu comme une contrainte, parce qu'il va imposer des contraintes sur les chantiers, les périodes, etc. [...] ça serait une espèce qu'on verrait tout le temps, je pense que ce serait plus facile à la prendre en compte. Vu comme une contrainte toujours, mais "justifiée". »

En parallèle, pour ce qui est de la discrétion, les porteurs de PNA y voient des avantages : l'espèce ne crée pas de freins particuliers puisqu'on ne la voit pas, elle ne pose pas de problème direct, n'entre pas en contact avec l'Homme et ne suscite pas de pression médiatique. Mais ces mêmes éléments constituent aussi des inconvénients : faute de visibilité et d'enjeux clairement perçus, peu de moyens financiers ou humains sont mobilisés. Ces espèces demeurent également difficiles à valoriser auprès du grand public, selon les porteurs de PNA. Dans le cas du Vison d'Europe, cette difficulté est accentuée par le fait que les parcs animaliers eux-mêmes hésitent à l'accueillir : l'animal, de nature discrète et majoritairement nocturne, passe la plupart de son temps caché, ce qui limite fortement son attrait pour les visiteurs.

3. Des espèces dans des situations critiques, parfois vécues comme décourageantes.

Ce point ne constitue pas un sujet pour les porteurs de PNA, ou du moins ce n'est pas un sentiment qu'ils partagent. Ils ne se disent pas découragés par l'aspect critique de la situation ; au contraire, l'un d'eux souligne :

« Moi si un jour on me sort cet argument, en tout cas je vais dire oui, dans ces cas-là, on s'en fout de l'extinction des espèces. Ça voudrait dire que toutes les espèces qui sont en danger critique d'extinction, on laisse tomber les moyens et on les laisse s'éteindre. »

Cette détermination est également renforcée par le sentiment de responsabilité qui existe à l'échelle européenne, comme dans le cas du Vison d'Europe, la France étant l'un des derniers pays où des populations sauvages subsistent encore.

4. La gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)

La gestion des espèces exotiques envahissantes est un sujet débattu au sein des porteurs de PNA. Certains ne se sentent pas toujours à l'aise à l'idée de devoir mener ces actions de contrôle ou de les évoquer, même s'ils les jugent nécessaires. Dans le même esprit, plusieurs témoignages traduisent un dilemme moral entre ce qui devrait être fait et ce qu'ils sont personnellement capables de faire en pratique :

« Moi, si je capture un Vison d'Amérique, je ne serai pas en mesure de le tuer. Je sais que je ne peux pas le relâcher, mais je n'arriverai pas à faire autre chose que de le relâcher. »

Plusieurs points de débat ou limites concernant cette gestion ont également été évoqués : la responsabilité de l'homme dans l'introduction et la dispersion de ces espèces exotiques sur le territoire, et la nécessité de replacer cet élément au centre du problème ; le fait que la lutte n'est pertinente que si la présence d'une espèce protégée à proximité la justifie ; et la perception selon laquelle il est souvent moins difficile d'aborder la gestion des espèces exotiques envahissantes lorsqu'il s'agit de plantes invasives que lorsqu'il s'agit d'animaux. Un témoignage illustre d'ailleurs cette nuance :

« Ça ne me dérangerait pas d'aller gyrobroyer une forêt de robinier, mais ça me dérange un peu plus d'aller euthanasier des Visons d'Amérique. »

5. L'élevage conservatoire et la réintroduction

La question de la réintroduction et de l'élevage constitue un enjeu réel pour les porteurs de PNA qui mettent en œuvre ce type d'action. Le débat ne porte pas sur le principe même de la réintroduction, mais plutôt sur la manière d'en parler et de gérer les éventuelles difficultés. Par exemple, plusieurs porteurs du PNA Vison d'Europe expriment leurs inquiétudes quant à la façon d'expliquer un éventuel échec ou de faire face à la déception du public si quelque chose ne se passe pas comme prévu. Comme le souligne l'un d'eux :

« Moi c'est plutôt ça, ou qu'il se passe quelque chose avant d'ouvrir l'enclos, un animal qui ne se porte pas bien dans un enclos, qui décède pendant le transport, parce que là du coup ça va mettre vraiment en défaut l'organisation. »

Cette crainte est également liée à la peur d'être désignés comme responsables en cas de problème : *« Je pense que si on a beaucoup de mortalité, ça va être très facile de dire "Vous voyez, vous avez fait n'importe quoi." »* Un porteur du PNA Vison d'Europe souligne aussi que les arguments scientifiques ne suffisent pas toujours à justifier la mortalité ou à apaiser la déception :

« Moi, j'ai l'impression que l'explication scientifique, il y a de la biblio sur ça, on sait qu'il y aura de la mortalité, etc. Je sens que ce n'est pas suffisant pour lever tout questionnement derrière, ou pour lever toute l'attente, tout l'espoir. »

6. Préoccupation non anticipée

Une préoccupation non anticipée évoquée par les porteurs de PNA concerne davantage la dimension humaine et les difficultés d'animation que leur rôle implique. Si la collaboration entre porteurs est décrite comme très positive, il n'est pas toujours évident de savoir précisément qui fait quoi ou qui doit faire quoi.

Certains saluent la dynamique collective créée autour d'un tel projet et la mobilisation qu'elle génère, tout en soulignant que ce volet humain demande énormément de temps et d'énergie. Comme l'exprime l'un d'eux :

« Tous les gens [...], ils ont envie d'être là, ils ont envie d'aider, ils ont envie de participer, c'est génial, moi j'ai adoré vivre ça avec eux, j'ai trouvé ça vraiment hyper stimulant et rassurant entre guillemets sur l'Homme, de pouvoir se fédérer et faire quelque chose ensemble vers une cause commune, mais en même temps j'ai trouvé ça lourd, c'était chouette mais fatigant. »

Le rôle d'animateur de PNA apparaît également complexe, souvent à l'interface de nombreux acteurs : faire le lien entre les attentes locales, la pression européenne, et la gestion des déceptions, tant chez les partenaires que pour eux-mêmes. Certains soulignent aussi la difficulté de répondre à toutes les sollicitations et l'intérêt qu'il y aurait à disposer de relais plus locaux :

« Dans l'idéal, il faudrait quelqu'un qui soit plus local et qui puisse répondre davantage présent à toutes les demandes [...] parce que tu vois, là il y a des assemblées générales de piégeurs, des choses comme ça, ça aurait été sympa qu'on y soit, mais voilà, moi il y a un moment j'ai mis les limites aussi, je peux pas être partout et donc je suis obligée de dire non. »

2. Piégeurs salariés de Vison d'Amérique

1. La faible détectabilité du Vison d'Europe et du Vison d'Amérique

Il convient ici de distinguer les effets de la faible détectabilité du Vison d'Europe de celle du Vison d'Amérique, car si ces deux espèces partagent une discrétion marquée, leurs conséquences sur la perception des piégeurs ne sont pas les mêmes. Pour ce qui est du Vison d'Europe, sa faible détectabilité est évoquée principalement par le piégeur qui est impliqué quotidiennement dans les suivis. Pour lui, le fait de ne jamais voir l'animal ne pose pas de problème particulier pour mettre en place ses actions et les maintenir, mais il souligne que cela semble varier selon les personnes :

« Ça dépend des personnes. Je sais que moi, ça ne me dérange pas. Travailler sur le Vison d'Europe même 20 ans sans jamais en voir. [...] Mais je sais qu'il y a des personnes, ça peut les titiller. Ils ont besoin de voir l'espèce pour mettre la flamme un peu. »

En parallèle, pour ce qui est du Vison d'Amérique, les deux piégeurs évoquent que pour certains pairs, les bénévoles notamment, l'absence de résultats concrets ou la raréfaction des captures au fil du temps peut entraîner une certaine lassitude :

« Tout le monde est humain, et au bout d'un moment, en effet, ne pas avoir de résultat, ça peut être lassant. » Cependant, cette situation peut aussi être perçue comme un défi stimulant par ces derniers, une motivation supplémentaire à continuer les efforts : « Ça peut être une source de motivation de dire, ben c'est trop cool parce que peut-être qu'ils vont me faire capturer un Vison servi sur un plateau... ou pas. Il y a un petit risque de ne pas le capturer, mais il y a aussi une chance de l'attraper. »

À noter que certains porteurs de PNA ont également évoqué cette difficulté au cours des entretiens, en soulignant le risque de découragement qu'ils percevaient chez les piégeurs de Vison d'Amérique confrontés à une absence prolongée de résultats malgré leur investissement.

2. L'argument d'être une espèce parapluie

Les piégeurs se montrent nuancés concernant l'utilisation du Vison d'Europe comme principal argument pour intervenir sur le terrain. Ils reconnaissent en effet que la lutte contre le Vison d'Amérique profite également à d'autres espèces, et que les actions menées au nom du Vison d'Europe bénéficient en réalité à tout un ensemble d'espèces locales.

Cependant, d'après leur expérience, le Vison d'Europe n'est pas toujours le meilleur angle d'approche pour obtenir l'adhésion des propriétaires fonciers. L'un d'eux raconte par exemple que commencer la discussion en évoquant le Ragondin, en précisant que, s'ils en trouvent, ils le mettront également à mort, permet parfois de susciter plus d'intérêt et de faciliter les autorisations d'intervention sur les propriétés. À l'inverse, parler directement du Vison d'Europe ne suscite pas toujours le même engagement, car les propriétaires ne y perçoivent pas d'intérêt immédiat pour eux.

3. La gestion des EEE

Pour les piégeurs de Vison d'Amérique, la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) est le sujet le plus préoccupant. Ils ne remettent pas en question le principe de la lutte et s'y engagent, même si la mise à mort des animaux n'est jamais une partie de plaisir. Ils sont toutefois conscients des confrontations et des contestations possibles de la part du grand public :

« Nous on euthanasie avec les carabines, on a des armes sur le terrain lorsqu'on piège, et du coup on fait la mise à mort avec les carabines. Et ça, ça peut être très mal vu par certaines personnes, ce qui se comprend. »

À partir de ce constat, deux approches opposées émergent alors concernant la communication : l'un des points de vue plaide pour la transparence et la nécessité d'en parler, au risque de s'exposer à des critiques ; l'autre préfère taire ces pratiques pour éviter des retombées négatives qui pourraient nuire à la structure ou à ses financements. Comme le dit un témoignage :

« On évite tous les sujets un petit peu à conflit. On les évite parce que ça peut aller super vite. Maintenant, avec les réseaux sociaux, il suffit qu'une personne avec une forte influence parle sur une structure et après, les gens ... ou les financiers. Si nous des financeurs locaux comme le Comité d'agglomération, les syndicats des berges ou autres, ou même juste le PNA, se disent que cette structure s'est fait prendre à partie par je ne sais pas quelle association ou quel groupe, et la vidéo a fait 4 millions de vues, est-ce que ce prestataire on le garde dans la boucle ? »

Certains piégeurs évoquent aussi la « mignonnerie » de certains animaux qu'ils sont amenés à mettre à mort. Ils soulignent que cet aspect influence fortement la manière dont ces actions sont perçues, aussi bien par le grand public que par eux-mêmes, rendant parfois la démarche plus difficile à assumer ou à expliquer.

En effet, même pour les piégeurs, tuer un animal reste difficile émotionnellement :

« En toute transparence aussi, même pour un piégeur qui attrape un raton laveur, le mettre à mort, c'est jamais une partie de plaisir. » ;

et certains animaux, comme le raton laveur, bénéficient d'un fort capital sympathie qui rend la communication et l'acceptation sociale plus délicates. Un piégeur le résume ainsi :

« Nous, on a de la chance pour le moment de notre côté, on n'a pas de Raton laveur qui est aussi une énorme problématique pour le Vison d'Europe. Chose qu'ils ont autre part. Et donc ça, le jour où il y a ça, c'est très compliqué parce que ça fait partie des animaux qui ont un capital sympathie auprès du grand public qui est énorme. »

Enfin, le fait que certaines espèces soient plus visibles ou plus abondantes change la donne : le faible nombre de captures de Vison d'Amérique limite aujourd'hui les retours négatifs, alors que des espèces plus présentes risquent rapidement d'entraîner des tensions et des problèmes d'acceptation sociale :

« Pour le Vison, on n'est pas trop embêté. Mais pour quelles raisons ? Parce que les densités sont faibles. Finalement, c'est rien du tout. On attrape entre 8000 et 12000 Ragondins, on attrape pour le moment 200 Ratons laveurs par an donc ça commence, on va dire, à bousculer un peu. Le Vison pour le moment c'est à la marge le nombre de captures. Donc ça ne se sait pas trop. Du coup on n'a pas trop ce retour des gens qui sont en désaccord avec ce qu'on fait et comment on le fait. Mais je peux attester que ça sera exactement comme le Raton laveur. »

4. Préoccupation non anticipée

Le dernier sujet évoqué par les piégeurs de Vison d'Amérique pourrait être résumé par la place qu'ils occupent dans le programme et les actions sur lesquelles ils sont mobilisés, ou aimeraient l'être à l'avenir. Les piégeurs rencontrés expliquent que, d'après eux, les bénévoles perçoivent leur participation au PNA comme valorisante, notamment parce qu'ils contribuent à un projet d'envergure nationale. Plusieurs d'entre eux soulignent la fierté ressentie par les bénévoles à l'idée de participer, même indirectement, à la protection du Vison d'Europe :

« C'est-à-dire que pour eux, c'est super cool finalement d'attraper une nouvelle espèce qui n'est pas trop commune et qu'ils n'ont jamais vue finalement, et qu'ils savent que pour nous, elle a une grande importance. C'est-à-dire que beaucoup de piégeurs sont tellement fiers finalement de nous appeler pour dire qu'ils ont capturé un Vison parce qu'ils ont fait une action pour nous aider. »

Ils se disent également prêts à intervenir sur d'autres volets du programme, au-delà du piégeage, en mettant par exemple à contribution leurs compétences et leur réseau :

« On est très ouverts à ce qu'on peut apporter, soit par nos compétences salariées, mais aussi par les compétences de notre réseau bénévole et par la masse aussi. Si on pouvait apporter quelque chose d'autre que le piégeage... On est ouverts, quoi. »

Enfin, plusieurs se projettent déjà sur la suite du programme et aimeraient être associés à d'éventuelles opérations de réintroduction si elles devaient avoir lieu sur leur territoire. L'un d'eux affirme :

« Il y a aussi cet élément-là, je sais que jusqu'à 2031, normalement, pas de réintroduction ici, mais bon, peut-être que sur de très longs termes, en 2040 ou quoi, peut-être qu'il y aura la réintroduction ici. Enfin, je l'espère. » Et il ajoute un peu plus tard : *« C'est sûr, par contre, que le jour où il y aura la réintroduction ici, j'aimerais bien que (nom de la structure) soit sélectionnée sur ce projet de réintro, déjà, et surtout faire du suivi derrière. »*

3. Gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques

1. La faible détectabilité du Vison d'Europe et le manque de données

Pour les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux humides, la faible détectabilité du Vison d'Europe et la difficulté à obtenir des données sur sa présence constituent bien un sujet, mais ne représentent pas pour eux un frein à l'action. Ils expliquent que, même sans preuve directe de sa présence, les mesures mises en œuvre en faveur du Vison d'Europe sont perçues comme profitant également à d'autres espèces et restent donc pleinement justifiées. Beaucoup partent ainsi du principe que le Vison d'Europe est présent, même s'il n'est pas directement observé ou détecté :

« Au syndicat, on est tous conscients qu'il y a du Vison, il faut agir et ce n'est pas parce qu'on ne le voit pas que... Voilà. » ; « Le fait de ne pas savoir (s'il est là)... Par exemple, on ne sait pas mais on aménage quand même des ponts. On ne se dit pas "Bon, on ne sait pas, donc ça ne sert à rien d'aménager des ponts." »

En revanche, la difficulté se situe davantage du côté de leurs élus et du grand public. Les gestionnaires expliquent qu'il n'est pas toujours simple de justifier les moyens engagés pour une espèce dont la présence reste difficile à prouver. Comme le résume l'un d'eux :

« les élus voient la dépense d'argent et d'énergie, mais quand il n'y a pas de captures, c'est difficile à défendre ». Certains racontent également que leurs interlocuteurs expriment régulièrement des doutes sur la réelle présence du Vison d'Europe : « Même moi, j'ai des élus qui me disent : "on en parle, on en parle, mais on ne le voit pas... est-ce qu'il est toujours là ?" »

Dans ce contexte, beaucoup soulignent que disposer de données récentes devient essentiel pour maintenir la mobilisation des élus et la légitimité des actions entreprises.

« Et quand tu leur montres que oui, en plus elle est présente, là t'arrives un peu plus à activer »,

explique un autre gestionnaire, avant d'ajouter que

« quand les données datent d'il y a 40 ans, c'est plus dur à faire entendre ».

Presque tous insistent donc sur l'importance de faire remonter la moindre donnée de présence, car elle permet de raviver l'intérêt et de crédibiliser les efforts menés.

« On n'a pas souvent de données, donc quand il y en a une, on est super contents », confie l'un d'eux. Un autre illustre bien ce soulagement apporté par l'actualisation des données : « Heureusement, il y a eu le LIFE Vison et en 2021, on en a retrouvé ici. Ouf ! Tu peux dire aux gens : "non, récemment, quand même, on en a retrouvé". »

2. Une situation critique décourageante

La situation critique du Vison d'Europe en fait un sujet débattu parmi les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux humides. Tous ont conscience des difficultés que pose la conservation de l'espèce, mais leurs perceptions diffèrent.

Certains se montrent plutôt optimistes : la gravité de la situation est pour eux une raison supplémentaire d'agir. L'un d'eux confie ainsi :

« Pour le Vison, je me dis que tout n'est peut-être pas perdu. [...] J'ai un petit espoir quand même, je crois, au fond de moi. »

Pour d'autres, chaque nouvelle action, même si elle ne s'avère pas pleinement efficace, est déjà perçue comme une forme de reconnaissance du travail accompli jusqu'ici :

« Si on fait ça, ça veut dire qu'il y a la reconnaissance du travail jusqu'à présent, parce qu'il n'y en a plus que là qu'il y en a dans le secteur. Et donc ça, c'est quand même une sacrée reconnaissance de ce qui est passé. »

Quelques-uns restent également optimistes, mais soulignent qu'il faut que l'appui institutionnel et les moyens financiers suivent, et qu'aucun grand projet d'aménagement ne vienne compromettre les efforts. Comme le résume un gestionnaire :

« Tenter s'il n'y a pas de projets d'aménagements ou de contraintes pour le maintien de l'habitat... Parce que si effectivement il y en a dans les cartons, dans dix ans... »

Il ajoute, en faisant le parallèle avec une autre espèce :

« La Loutre a peut-être eu du bol parce qu'elle a réussi à se requinquer au moment où il n'y avait pas de gros projets, ou qu'un effort a été fait au bon moment pour qu'elle puisse recoloniser. »

D'autres, en revanche, se montrent plus pessimistes. Ils expriment leurs doutes quant à l'efficacité réelle des actions menées, face à l'ampleur des pressions et à la faiblesse des populations restantes :

« Entre l'énergie qu'on met à faire naître des petits Visons et le résultat derrière, je me dis : est-ce que finalement ce n'est pas trop tard ? [...] Même si on aimerait revoir du Vison, il n'y restera pas. »

Un autre partage la même inquiétude :

« Je pense que ces données de population, c'est tellement sensible parce qu'il y en a vraiment très peu. Mais s'il y en a si peu, est-ce qu'on n'est pas déjà dans la pente raide ? »

3. L'argument d'être une espèce parapluie

Le Vison d'Europe est souvent perçu par les gestionnaires comme une bonne porte d'entrée pour engager des actions de conservation plus larges, au bénéfice d'autres espèces, y compris celles qui suscitent moins de sympathie. Comme le résume l'un d'eux :

« L'habitat du Vison, c'est l'habitat d'à peu près toutes les espèces de zones humides. Il a l'avantage d'être très mignon. [...] Du coup, tu peux aussi sensibiliser pour protéger les berges et ta zone humide. C'est pour moi l'espèce parapluie excellente. Elle est mignonne, elle est en danger critique, elle coche plein de cases. Et quand tu travailles pour elle, tu travailles pour les autres, moins mignonnes, moins en danger, plus communes. »

Cette image positive du Vison d'Europe facilite ainsi la communication et la mobilisation du public autour des enjeux

de conservation des milieux humides. Cependant, certains gestionnaires rappellent que leur travail ne se limite pas à une seule espèce. Leurs actions s'inscrivent dans une logique plus globale de gestion d'habitats :

« À chaque fois, sur nos zones humides, on ne travaille pas que pour une espèce. On fait pour d'autres espèces : la Loutre, mais aussi les papillons. C'est plus généraliste, quoi. »

Un autre précise :

« Il y a l'enjeu Vison, mais il n'y a pas que l'enjeu Vison. Nous, on gère des habitats et pas des espèces. [...] On essaye de faire coïncider les deux. »

Ces arguments se retrouvent d'ailleurs plus souvent chez les gestionnaires d'espaces naturels, qui interviennent sur une diversité d'habitats, que chez ceux des milieux humides, laissant apparaître une première distinction entre ces deux profils.

Certains soulignent également que les actions du PNA Vison d'Europe s'articulent souvent avec d'autres plans, notamment celui de la Loutre, dont la présence, plus tangible et visible, constitue parfois une meilleure porte d'entrée pour sensibiliser le grand public :

« Je ne voudrais pas non plus faire rêver les gens alors qu'en fait, il n'y a plus lieu d'être. Peut-être qu'il faut plus finalement s'attacher sur la Loutre, parce qu'en préservant la Loutre, on préserve le Vison. »

Enfin, l'un des gestionnaires interviewé évoque une forme d'agacement ressentie par le passé lorsque le Vison d'Europe devenait la seule référence mobilisée pour justifier ou orienter les actions, au risque d'éclipser d'autres enjeux écologiques :

« À un moment donné, tout était à la sauce Vison, alors que tu as d'autres enjeux. [...] On savait par le radio-tracking que les Visons passaient soit là, soit plus bas, mais il y a eu des débats pour dire qu'il ne fallait pas défricher parce qu'il y avait du Vison... Alors qu'on était sur des enjeux plutôt serpents. Il y a une grosse population de vipères ici. »

4. La gestion des EEE

La gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE) apparaît comme un sujet débattu parmi les gestionnaires d'espaces naturels. Certains y adhèrent sans réserve, considérant qu'il s'agit d'une nécessité écologique :

« Si jamais il y a besoin [...] on est OK pour » ; « Nous, sur la notion d'espèces exotiques envahissantes, on n'a pas de soucis par rapport à ça. »

D'autres sont également favorables, mais soulignent certaines limites ou conditions à respecter. Ils insistent notamment sur la nécessité d'une approche raisonnée et appuyée scientifiquement :

« Moi, je suis pour la lutte, mais pour moi, il faut qu'elle soit raisonnée et qu'elle soit appuyée de valeurs scientifiques. C'est-à-dire à quel moment on arrête, à quel moment on cause plus de dégâts que... ».

La perception varie aussi selon le type d'espèces concernées. Les interventions sur la flore invasive semblent plus facilement acceptées que celles sur la faune, souvent perçues comme plus sensibles :

« Végétal, on se pose moins de questions, bizarrement. [...] Et attends, parce qu'il y a quand même un gradient dans la végétation, parce que quand tu tapes les arbres, là, c'est plus compliqué. Quand tu vires du robinier qui... Ça, c'est compliqué. C'est « ah ouais vous coupez des arbres, quand même ». »

Enfin, certains gestionnaires adoptent une position plus critique, soulevant des questions éthiques autour de ces pratiques. Pour eux, il est paradoxal que l'homme détruise des espèces qu'il a lui-même introduites :

« C'est des espèces qui ont été introduites par l'homme et à la fin, c'est nous qui les butons. Les individus, ils y sont pour que dalle. ».

Derrière cette critique se cache parfois une réflexion plus large sur le respect du vivant et les équilibres naturels :

« À un moment donné, de quel droit on se permet de... Pour le Vison d'Amérique, on va dire, il s'est développé, il a pris la niche. [...] Est-ce qu'on ne peut pas accepter que ce soit une espèce qui arrive et qui s'acclimate ? ».

Certains vont jusqu'à faire un parallèle avec les dynamiques humaines, questionnant notre rapport à l'altérité :

« Je transpose souvent ça à l'espèce humaine. [...] Tu as des gens qui arrivent d'autres pays, qui se sentent bien, qui s'acclimatent. Ah oui, mais tu n'es pas de notre pays, donc tu prends un canon. »

5. L'élevage conservatoire et la réintroduction

La réintroduction du Vison d'Europe et les programmes d'élevage associés constituent également un sujet débattu parmi les gestionnaires. Certains soulèvent avant tout des questions d'ordre éthique, notamment sur les conditions de reproduction en captivité :

« Ils ont une dizaine de cages à Vison, ils mettent des femelles, ils se font des échanges entre les pays, bon ben les femelles elles sont forcées à avoir des petits. [...] Il y a quand même, à la naissance du programme, quelque chose qui force les espèces à se reproduire. ».

Les mêmes interrogations concernent aussi la capacité des individus élevés en captivité à retrouver leurs comportements naturels une fois relâchés :

« Imaginer qu'elles puissent s'épanouir, tout va bien, alors qu'elles sont restées 2-3 ans en cage, qu'il y a une acclimatation, mais comment tu es sûr que ta bestiole elle va réussir à retrouver son instinct de chasse, de reproduction ? »

D'autres adoptent une position plus prudente, préférant attendre de voir les résultats concrets des relâchers avant de se prononcer :

« J'attends de voir les relâchers, s'il y a vraiment de la réussite ou pas. [...] Est-ce qu'ils ont vraiment un avenir en vie libre ? Je ne sais pas, je suis plus en attente de résultats en fait. »

Enfin, certains restent sceptiques sur l'efficacité du dispositif, tout en reconnaissant son intérêt scientifique et la valeur des apprentissages qu'il peut apporter :

« Après, des fois, ça te semble un peu démesuré quand tu te dis que tu as quand même 3 ou 4 personnes qui sont à temps plein là-dessus. On ne sait pas si ça va marcher. C'est plus le côté efficacité du dispositif. Mais en même temps, je trouve ça bien à des fins scientifiques. »

6. L'intervention humaine

Le rôle de l'Homme dans la gestion de la nature est un sujet nuancé, même parmi les gestionnaires. Globalement, cette intervention n'est pas remise en cause, mais elle ouvre de nombreux débats sur le sens et les limites de l'action humaine.

Certains s'interrogent sur la réelle capacité de l'Homme à contrôler les milieux naturels, surtout dans un contexte où ceux-ci sont déjà largement artificialisés. Cela soulève une question centrale : faut-il continuer à intervenir, ou laisser les écosystèmes se réguler d'eux-mêmes ? Plusieurs partagent le sentiment que l'Homme tend à maintenir l'équilibre qu'il souhaite, plutôt que celui que la nature établit seule.

Une forme de contradiction est également ressentie entre ce qui est enseigné en formation, une vision respectueuse et observatrice de la nature, et ce qui est mis en pratique dans le cadre professionnel, souvent perçu comme beaucoup plus intrusif. Comme l'exprime un gestionnaire :

« Normalement la nature se gère toute seule, en fait, franchement. Avec le temps, mon regard a complètement changé sur ma vision de mon métier, parce qu'en fait, la nature, elle gère toute seule. Et je trouve qu'en fait, que dans nos métiers, on veut tout le temps tout maîtriser. ».

Un autre ajoute :

« Finalement, le métier de l'environnement, c'est plus... il n'y a peut-être pas eu une fracture, mais entre effectivement ce qu'on apprend dans le côté biodiversité, papillon, observation, génial. Et après, dans ce que tu fais réellement de ton métier, tu maîtrises vraiment tout, tu as envie de tout maîtriser, en tout cas, on te le fait comprendre. »

Cette tension se retrouve aussi dans les actions menées pour le Vison d'Europe :

« Le Vison d'Europe, c'est un peu pareil. Là, on va essayer de, artificiellement, on lui crée un habitat favorable en venant pêter du Vison d'Amérique autour... Enfin, c'est quand même hyper intrusif ce qu'on fait pour sauver le Vison d'Europe. »

7. Préoccupation non anticipée

L'un des sujets les plus importants pour les gestionnaires concerne la place qu'ils occupent dans le PNA et la reconnaissance de leurs efforts. Ils confirment que le Vison d'Europe suscite de fortes attentes et un réel intérêt parmi eux :

« Pour mon collègue, mon jeune collègue qui a 24 ans, le fait d'arriver dans ce réseau-là, c'est une belle valorisation aussi. Ouais, il était fier. » ; « Je récupère tous les enjeux Vison qui me tiennent plus à cœur » ; « Quand il y a eu la détection du Vison Charentais qui est rentré en Dordogne, tout le monde l'a su parce que c'est tellement une nouvelle, voilà, que tout le monde le sait. »

Cependant, cette volonté de s'inscrire dans les actions du PNA entraîne aussi des déceptions lorsqu'ils ne sont pas directement impliqués dans certains projets :

« On a donc, nous, après, dit qu'on était intéressés pour rentrer dans ce LIFE. [...] Et de tout ça, dernier retour, rien n'a été retenu sur notre secteur. Ils considèrent qu'on n'est pas sur un secteur prioritaire. Donc on est un peu déçus. »

Les gestionnaires souhaitent ainsi voir leurs actions valorisées et expriment parfois un manque de clarté sur ce qu'ils doivent communiquer ou remonter :

« Nous, on aurait peut-être besoin de conseils techniques sur certains chantiers », « Je ne suis pas sûre qu'ils soient au courant qu'on acquiert 10 hectares là. Là, on a prévu potentiellement d'acheter sur un marais. Je ne suis pas sûre qu'ils soient au courant qu'on achète. ».

Ils ressentent parfois une tension entre leur expertise de terrain et les recommandations des naturalistes, qu'ils jugent occasionnellement peu adaptées ou difficiles à mettre en œuvre :

« Ce que je reproche à [nom de la structure], c'est qu'ils ne sont plus les seuls experts. Et qu'à un moment donné, il faut aussi s'actualiser sur de la donnée. [...] Et ce n'est pas le premier, ce ne sera pas le dernier, mais des experts d'une espèce ont du mal à se remettre en question sur ce qu'ils ont appris pendant 20 ans et ce qu'ils ont dit pendant 20 ans. » ; « Les préconisations que demande [nom] sur la prise en compte du Vison, on peut pas le faire en fait, techniquement c'est pas faisable. »

Dans l'ensemble, ces témoignages mettent en évidence l'importance pour les gestionnaires de se sentir reconnus et impliqués, ainsi que la nécessité d'une communication claire et réaliste entre experts et acteurs de terrain.

4. Associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE)

1. La faible détectabilité du Vison d'Europe et le manque de données

Pour les APNE, la faible détectabilité du Vison d'Europe est bien identifiée, mais elle ne constitue pas un sujet de préoccupation pour eux-mêmes. Ne pas observer l'animal n'est pas un obstacle à la mise en œuvre de leurs actions, même lorsqu'ils collaborent avec d'autres acteurs comme les gestionnaires. Comme le souligne l'une d'elles :

« Il y a certains gestionnaires ou des fois de milieux naturels qui peuvent aussi dire "bah pfff bon on n'a pas trop de données machin" mais bon on argumente un peu et puis ça passe en général. »

Pour certaines, la rareté du Vison d'Europe et la difficulté à le détecter renforcent au contraire l'engagement et l'enthousiasme des équipes, en donnant encore plus de sens à leurs actions et à la mission de préservation qu'elles mènent :

« Avoir découvert cette population-là il y a un peu moins de dix ans sur le nord d'Angoulême ça motive [...], dans l'équipe en tout cas, nous c'était quelque chose qui a motivé tout le monde, c'est sûr. » ; « C'est toujours motivant aussi de chercher quelque chose qui est hyper rare et qui a vraiment une importance au niveau biodiversité folle. Parce qu'au niveau discrétion, au niveau rareté, au niveau statut, c'est une espèce qui est vraiment dans la merde donc c'est intéressant aussi de bosser dessus. »

En revanche, cette faible détectabilité et le manque de données sont davantage perçus comme un défi vis-à-vis du grand public et des élus, qu'il s'agisse de ceux des collectivités ou de leurs propres représentants. Pour ces acteurs, l'absence de preuves tangibles de la présence du Vison d'Europe complique la justification des actions entreprises et des financements engagés :

« Au niveau des élus, du grand public, donc toujours le Vison, le Vison, le Vison, mais on ne le voit jamais, on n'est même pas sûr qu'il est là. Donc ça, c'est un discours qu'on a quand même encore, et qu'on a quand même régulièrement par rapport aux élus, par rapport aux restrictions qui peuvent avoir lieu sur certains secteurs, aux classements Natura2000, ce genre de choses. [...] qui disent 'on ne va pas mettre des sous là-dedans parce qu'on ne le voit jamais'. »

Ainsi, selon certaines des APNE rencontrées, l'enjeu principal consiste à faire comprendre que l'absence de données ponctuelles ne signifie pas absence de l'espèce. Elles rappellent que les actions entreprises conservent tout leur sens, car elles participent à la préservation des milieux et, plus largement, de la biodiversité locale, même lorsque la présence du Vison d'Europe n'est pas attestée.

2. Une situation critique décourageante

La situation critique du Vison d'Europe n'est pas une source de découragement du côté des APNE. Elles sont conscientes de la gravité et de la complexité du contexte, mais cela ne remet pas en cause la légitimité de poursuivre les efforts. Comme le souligne un participant :

« Il y en a très peu (des PNA) qui sont arrivés au troisième. Ce qui montre déjà, ça renseigne une première chose, ça renseigne la difficulté effectivement de la situation de la bête en elle-même. »

Cependant, malgré ce constat, l'optimisme domine. Les associations restent convaincues qu'il faut continuer à agir pour l'espèce. Plusieurs arguments viennent appuyer cette posture : la nécessité de préserver un patrimoine naturel unique, les résultats encourageants issus du programme LIFE ou encore une estimation jugée suffisante des populations pour espérer un redressement grâce aux efforts de reproduction. Certaines évoquent aussi une évolution positive dans les pratiques de gestion, notamment sur le piégeage, tandis que d'autres affirment qu'il leur est simplement impensable de baisser les bras après tant d'années d'engagement.

3. La gestion des EEE

Pour les APNE, la gestion des EEE n'est pas remise en cause sur le principe. En tant qu'associations de protection de l'environnement – et non « animalistes » – elles reconnaissent la nécessité d'intervenir pour protéger les espèces autochtones menacées. Comme l'explique un participant :

« On a toujours, lors des campagnes de piégeage, été d'accord pour dire que les Visons d'Amérique, on les mettait à mort et il n'y avait pas de souci. C'était une concurrence à une espèce autochtone en voie de disparition. Pour ça, il n'y avait pas de souci. »

Toutefois, plusieurs voix appellent à une approche raisonnée et scientifiquement étayée. Pour elles, la légitimité d'une action doit reposer sur des preuves solides de son efficacité et de son impact réel.

« À partir du moment où c'est étayé scientifiquement, qu'il y a un intérêt à faire de la lutte, il n'y a pas de problème. On n'est pas contre »,

précise un représentant, avant d'ajouter :

« La question espèce exotique, il faut... quand c'est au tout début, je dirais que ça vaut le coup de l'éradiquer. On ne sait jamais ce qui va se passer. Mais il y a un moment où c'est trop tard. Ça nous échappe. »

Les associations insistent également sur la nécessité de transparence dans la communication autour de ces actions, estimant que la pédagogie est un levier essentiel pour éviter les incompréhensions ou les critiques du public.

« Peut-être qu'en assumant ce genre de discours, en expliquant ce qu'on fait, on va perdre quelques personnes d'un côté, mais on va en gagner beaucoup de l'autre, qui comprendront enfin notre démarche. »

Pour autant, la dimension éthique reste une source de malaise. Plusieurs intervenants expriment une forme de dissonance morale face au fait de devoir mettre à mort des animaux, même au nom de la protection d'une autre espèce :

« Qu'on soit clair, d'un point de vue éthique, c'est dégueulasse. » Cette même personne ajoute plus loin : « On fait payer à une bestiole la connerie humaine. La bestiole, elle n'est pas arrivée toute seule, elle est arrivée via un crétin qui l'a relâchée. »

Enfin, certains rappellent que la responsabilité du Vison d'Amérique dans le déclin du Vison d'Europe a parfois été présentée de façon excessive :

« Le Vison d'Amérique s'est développé de plus en plus, avec une énorme discussion où on l'a chargé comme étant la cause de tous les maux du Vison d'Europe. Aujourd'hui, on se rend compte que c'est peut-être pas si prononcé que ça. »

Ainsi, si la gestion des EEE est globalement acceptée, elle suscite néanmoins des débats sur la légitimité morale, les priorités d'action et la manière de les justifier publiquement.

4. L'élevage conservatoire et la réintroduction

La question des réintroductions n'apparaît pas comme un sujet majeur de préoccupation pour les APNE, mais elle suscite néanmoins un intérêt. Globalement, ces acteurs se disent favorables à ces actions, mais à condition qu'elles soient menées de manière cohérente avec la restauration des habitats. Comme le résume un participant,

« il faut bien situer les zones sur lesquelles on va les relâcher. Parce que si on les relâche dans un secteur où c'est complètement dégradé, défoncé et qu'il n'y a pas de changement possible, je pense que c'est un peu voué à l'échec. [...] C'est vrai que relâcher des bestioles sans jouer sur le milieu, je ne vois pas l'intérêt. Là, les deux sont en parallèle, donc ça me paraît intéressant. »

Cette approche pragmatique repose sur l'idée que la réintroduction seule ne suffit pas si le milieu d'accueil n'est pas favorable. Les associations y voient avant tout une opportunité de lier la gestion des individus et celle des écosystèmes, ce qui donne plus de sens à l'action.

Par ailleurs, plusieurs soulignent que ces opérations permettent de donner une finalité concrète au travail d'élevage en captivité, souvent perçu comme frustrant lorsqu'il ne débouche sur rien de tangible.

« On a des bestioles en captivité, de toute façon. Là, c'est des Visons qui se reproduisent, qui sont en captivité, qui ont donné naissance à des jeunes. Au lieu qu'ils aillent alimenter d'autres zoos ou d'autres parcs animaliers, autant essayer de les remettre dans des conditions naturelles et de voir un peu ce que ça donne »,

explique un membre d'association.

5. Préoccupations non anticipées

Pour les associations de protection de la nature, les questions de financement et de disponibilité du temps constituent un sujet majeur. Elles soulignent que les marges de manœuvre restent très limitées dans le cadre d'un PNA, où les moyens alloués servent avant tout à assurer l'animation et la coordination, sans réel budget opérationnel. Comme l'explique un acteur,

« on est financé en partie par la DREAL ou par la région, enfin voilà, ces financeurs publics qui demandent du concret, des chiffres sur les espèces, des suivis. Mais nous, on dit : bah oui, mais il nous faut plus de temps ou plus d'argent pour réaliser ça. »

Un autre confirme ce constat récurrent :

« Deuxième gros point faible de tous les PNA de France : il n'y a pas d'argent dans un PNA. Il y a de l'argent pour l'animation de coordination. Aujourd'hui, dans le budget du ministère de l'Environnement, une animation nationale, c'est entre 40 000 et 50 000 euros. Vous embauchez quelqu'un, point barre, ça s'arrête là. »

Ces contraintes les conduisent à adopter une vision pragmatique sur les investissements réalisés et à s'interroger sur la pertinence du rapport coût-bénéfice de certaines actions. Par exemple, l'un d'eux questionne la lourdeur des protocoles de suivi post-réintroduction :

« Il y a la réintro, mais après, il y a beaucoup, beaucoup de suivi derrière. Tous les individus sont marqués et on va les suivre avec des émetteurs et tout. Pour moi, c'est inutile. Dans les proportions où ça va se dérouler, il n'y a pas d'intérêt à avoir deux personnes au cul des Visons tous les jours pendant un an. »

Certains appellent ainsi à une optimisation des moyens et à une réflexion plus large sur les priorités de conservation.

« Encore une fois, on est sur du coût-bénéfice. Et pour moi, il faut optimiser les choses et se dire : tiens, ici, est-ce qu'il y a besoin, est-ce que ça répond à une question ? »

explique l'un d'eux. Un autre explique quant à lui que :

« L'Apollon en Massif central, il est cuit. Peut-être que le Vison d'Europe, le Grand Hamster, à terme, le seront aussi. Bon, on arrête là de faire du maintien artificiel et on réinvestit à côté, là où il y a encore des enjeux. »

Le choix des méthodes est également discuté, notamment sur le plan de leur efficacité par rapport à leur coût. Un participant évoque par exemple la détection par tunnel à empreintes :

« Quand je vois le matos déployé, je me dis : est-ce que c'est vraiment cohérent d'y consacrer autant de temps et d'argent ? Si tu détectes une empreinte, tu n'es pas foutu de dire si c'est un Vison d'Amérique ou un Vison d'Europe. Alors qu'avec des pièges photo, tu détectes beaucoup plus d'espèces, et même sans Vison, tu obtiens des données intéressantes. »

Enfin, plusieurs soulignent la nécessité d'un usage plus stratégique des ressources, rappelant que les dépenses liées au terrain représentent la part la plus importante du budget :

« Ce qui nous coûte cher, c'est les déplacements et le temps personnel. Clairement. Et je me dis, avec les sommes en jeu, on pouvait acheter des centaines d'hectares. »

En parallèle, une autre préoccupation qui fait sujet chez les APNE concerne la place qu'ils occupent dans le PNA, comme chez les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux humides et les piégeurs de Vison d'Amérique. Pour ces dernières, il existe une forte envie de travailler sur le Vison, et elles expriment des déceptions lorsqu'elles ne sont plus mobilisées sur les actions du PNA, d'autant plus que certaines y étaient impliquées auparavant. Comme elles le disent elles-mêmes :

« On a envie de travailler sur le Vison » ou encore : « Ça fait des années qu'on bosse sur le Vison, qu'on fait les suivis, tout ça. Et maintenant, ça doit faire deux ans qu'on n'a plus de suivi Vison. [...] ça

représentait une vingtaine de jours par an sur ce programme-là. Donc non ce n'était vraiment pas grand-chose mais ça permettait quand même d'être toujours présent dans le programme et tout ça. »

Certaines associations regrettent d'ailleurs de ne plus être impliquées dans certains suivis, malgré leur rôle initial dans la découverte de populations :

« On a découvert la population de Vison au nord d'Angoulême qui n'était pas connue. Et en fait c'est cette population-là maintenant qui est vraiment très suivie et c'est un peu dommage parce que c'est nous qui avons un peu découvert cette population, et malheureusement, on n'est plus intégré dans ces suivis-là, donc c'est un peu dommage. »

Elles déplorent également que certains acteurs cherchent parfois à tout contrôler :

« Je ne sais pas si tu as fait le tour des popotes, mais il y a [nom d'une structure], qui mène pas mal de choses et qui a tendance à mettre un peu la main mise sur pas mal de choses. »

Enfin, certaines associations hiérarchisent implicitement leurs actions, estimant pouvoir apporter une plus-value plus importante que simplement s'occuper du piégeage du Vison d'Amérique :

« Avec le volume de salariés qui vont être mobilisés sur le Vison, en fait on a mieux à faire. On a mieux à faire que ça. On a une meilleure plus-value à apporter que juste aller flinguer des Visons. Là où en fait le piégeage c'est quand même des trucs que font les chasseurs et les piégeurs donc du coup ben ouais, et eux ça leur allait très bien. »

CONCLUSION

L'analyse des entretiens révèle des perceptions diverses mais complémentaires parmi les acteurs impliqués dans la conservation du Vison d'Europe. Si leurs approches diffèrent selon leurs missions et leurs expériences, tous partagent la même conviction : agir pour éviter la disparition de cette espèce emblématique.

Pour **les porteurs et animateurs de PNA**, la principale difficulté réside souvent dans la méconnaissance de l'espèce. Certaines restent peu connues du grand public, souvent confondues avec d'autres ou associées à d'anciennes images, comme celle de la fourrure pour le Vison d'Europe. **Leur discrétion rend la communication complexe : comment mobiliser autour d'un animal qu'on ne voit jamais ?** Cette invisibilité peut cependant présenter l'avantage, dans certains cas, de limiter les controverses. En parallèle, face à la situation critique de ces espèces, ces acteurs expriment un fort sentiment de responsabilité, à la fois morale et collective. **Ils perçoivent leur sauvegarde comme un enjeu dépassant les frontières, engageant parfois la France dans un effort européen.**

De manière générale, les préoccupations initialement identifiées au cours de l'enquête, y compris celles liées aux aspects éthiques, ne constituent pas de véritables sujets pour les porteurs de PNA. Cela s'explique par leur position particulière dans le dispositif : en tant que coordinateurs, ce sont eux qui conçoivent, orientent et imaginent les actions à mettre en œuvre. Les questions éthiques, par exemple autour de la gestion des espèces exotiques envahissantes ou de la réintroduction, ont donc déjà été discutées, arbitrées et intégrées dans la stratégie du plan en amont. Ces arbitrages s'appuient sur des arguments scientifiques, des contraintes administratives et une vision d'ensemble du projet. Ainsi, leur posture est davantage tournée vers la mise en œuvre opérationnelle que vers la remise en question des choix effectués. Leur regard sur le PNA est donc plus institutionnel : ils portent le cadre, assurent sa cohérence et veillent à ce que les actions se déploient conformément à la stratégie nationale et européenne.

En revanche, et c'est là que se situe la principale différence avec les autres publics rencontrés, leurs principales préoccupations portent sur l'animation du dispositif. **La gestion quotidienne du réseau de partenaires, la coordination entre échelles territoriales et la nécessité d'assurer une cohérence entre attentes locales, directives nationales et exigences européennes représentent un défi constant.** Cette charge organisationnelle, souvent lourde et chronophage, engendre parfois une forme de fatigue institutionnelle. La réintroduction et l'élevage conservatoire, dans le cas du Vison d'Europe, constituent également des sujets de vigilance : s'ils sont perçus comme indispensables à la survie de l'espèce, ils soulèvent tout de même des inquiétudes quant au risque d'échec ou à la manière dont ces opérations pourraient être perçues publiquement. Pour les porteurs, il s'agit donc de trouver un équilibre entre ambition scientifique, faisabilité technique et acceptabilité sociale, tout en maintenant la motivation du réseau et la crédibilité du programme sur le long terme.

Les **piégeurs salariés de Vison d'Amérique** représentent quant à eux une autre facette du dispositif : celle d'un engagement de terrain, pragmatique et ancré dans l'action. **Leur implication repose avant tout sur une logique opérationnelle, centrée sur la gestion des espèces exotiques envahissantes, qui constitue le cœur de leur activité.** Les questions éthiques, souvent soulevées par d'autres acteurs, sont peu discutées ou remises en cause dans leurs discours, car ils assument la nécessité de leurs interventions et comprennent leur rôle dans la protection du Vison d'Europe au travers de la gestion du Vison d'Amérique.

En revanche, leurs préoccupations se concentrent davantage sur des aspects techniques et pratiques, notamment autour du maintien de la motivation face à la rareté des captures. Le faible nombre de prises de Visons d'Amérique, conséquence possible du succès des campagnes de piégeage précédentes ou de la simple discrétion de cette espèce, engendre parfois une forme de lassitude. **Ce manque de résultats tangibles peut fragiliser la dynamique d'équipe et compliquer la mobilisation de nouveaux piégeurs, d'autant plus que ce travail reste exigeant, souvent solitaire et peu valorisé.**

À cela s'ajoutent des interrogations sur la communication de leurs actions. La mise à mort d'animaux perçus comme « mignons » ou inoffensifs peut susciter de l'incompréhension, voire des critiques de la part du grand public. Les piégeurs évoquent ainsi le dilemme entre la nécessité de valoriser leur travail et la crainte d'alimenter des polémiques : **faut-il en parler, au risque d'être mal compris, ou rester discret pour préserver la sérénité du dispositif ?**

Cependant, malgré ces tensions, les piégeurs expriment une réelle fierté de participer au PNA. Leur engagement traduit une volonté de contribuer concrètement à la conservation, et beaucoup manifestent le souhait d'être davantage intégrés aux futures actions, notamment celles liées à la réintroduction ou au suivi du Vison d'Europe. Cette reconnaissance et cette continuité d'action constituent pour eux une source importante de motivation, renouvelant le

sens de leur implication au sein du programme.

Les **gestionnaires d'espaces naturels et de milieux humides** adoptent pour leur part une approche avant tout écosystémique, où la qualité des habitats prime sur la seule espèce. Cette orientation prend toutefois des formes différentes selon le type de gestionnaire.

Les **gestionnaires de milieux humides** perçoivent généralement le Vison d'Europe comme un levier positif : son image permet de sensibiliser et de mobiliser autour de la préservation des zones humides, au bénéfice de l'ensemble des espèces qui y vivent. Dans cette logique, le Vison d'Europe agit comme un point d'entrée symbolique pour défendre un écosystème tout entier.

À l'inverse, les **conservateurs d'espaces naturels et d'espèces**, qui supervisent une mosaïque d'habitats et une diversité d'espèces, expriment davantage de réserves. Bien qu'ils reconnaissent le rôle du Vison d'Europe comme espèce parapluie, ils estiment qu'une focalisation trop marquée sur celle-ci risque de déséquilibrer les priorités de gestion, en détournant les moyens ou la communication au profit d'une seule espèce, au détriment d'autres enjeux tout aussi urgents. Pour eux, la conservation doit rester cohérente à l'échelle des milieux et ne pas se limiter à une approche centrée sur une espèce emblématique. Ces gestionnaires aimeraient également que les actions qu'ils mènent au quotidien, notamment la restauration d'habitats et de zones humides, soient mieux valorisées, même si elles ne concernent pas spécifiquement le Vison d'Europe.

Les débats éthiques traversent également ce groupe, témoignant d'une grande diversité de sensibilités. Si certains défendent une posture pragmatique, considérant que l'intervention humaine est nécessaire pour réparer les déséquilibres écologiques causés par l'Homme, d'autres soulignent les limites de ces approches correctives. Ces derniers insistent sur la nécessité de respecter les dynamiques naturelles et de justifier toute action par des bases scientifiques solides, tout en maintenant une réflexion éthique explicite sur les impacts à long terme.

Enfin, beaucoup expriment un **besoin de reconnaissance**. Ils souhaitent que leur expertise de terrain ou leurs contraintes opérationnelles soient mieux prises en compte dans les actions qui leur sont demandées, afin qu'elles ne soient pas perçues comme irréalisables.

Pour finir, les **associations de protection de la nature et de l'environnement** se distinguent par le fait qu'elles expriment peu de préoccupations globales, ce qui s'explique en grande partie par leur expérience. Celles rencontrées dans le cadre de cette enquête sont engagées depuis longtemps dans le programme ou ont déjà coordonné, voire animé, d'autres programmes similaires portant sur d'autres espèces. Elles ont donc déjà eu l'occasion de réfléchir aux grandes questions liées aux actions à mener et disposent aujourd'hui d'une vision claire des priorités comme des limites de l'intervention. Leur engagement repose sur la conviction que chaque action, même si elle peut paraître modeste ou peu efficace au regard de l'énergie qu'elle demande, contribue malgré tout à la sauvegarde d'un patrimoine commun. La discrétion du Vison d'Europe n'est pas perçue comme un frein, mais au contraire comme une source supplémentaire de motivation : œuvrer pour une espèce rare et méconnue renforce le sens de leur mission.

Face à la gravité de la situation, elles refusent le découragement et adoptent une approche à la fois scientifique, éthique et transparente. Concernant la gestion des EEE par exemple, elles estiment indispensable d'assumer publiquement les dilemmes éthiques afin de renforcer la légitimité de l'action écologique. Elles présentent également une vision intégrée de la réintroduction : la réussite dépend avant tout de la qualité du milieu, et non uniquement du nombre d'individus relâchés.

Enfin, leurs principales préoccupations se situent davantage du côté de **l'animation du programme et de la gestion du budget**. Fortes de leur expérience, notamment lorsqu'elles ont elles-mêmes animé ou coordonné d'autres programmes similaires, elles portent un regard plus critique sur les méthodes et les choix organisationnels des porteurs actuels. Certaines estiment que la répartition des moyens ou la définition des rôles gagneraient à être repensées pour rendre les actions plus efficaces et mieux adaptées aux réalités du terrain. **Elles soulignent également que le manque de temps et de ressources constitue une contrainte récurrente, qui impose de réfléchir à la pertinence et à la portée de chaque action au regard de son coût.**

Pour finir, sans prétendre pouvoir définir ce qui est « le bon choix », il existe certains termes sur lesquels il est utile d'attirer l'attention, faisant écho à la démarche de communication évoquée précédemment.

Par exemple, parler de « gestion des EEE » ou de « régulation des EEE » plutôt que de « lutte » permet de dépasser l'image agressive du « tout éradiquer » et de mettre en avant une action pensée et structurée. De la même manière, le choix des mots pour évoquer la mise à mort des animaux n'est pas neutre : selon que l'on parle de « mise à mort », de « tuer » ou d'« euthanasier », la perception du public change profondément. Ces termes véhiculent des

représentations et des valeurs différentes, et il est donc essentiel d'être conscient de l'impact que ces mots peuvent avoir.

De même, privilégier l'expression « renforcement de population » plutôt que « réintroduction » souligne qu'il ne s'agit pas d'introduire une nouvelle espèce, mais de soutenir une population déjà présente, évitant ainsi de créer l'idée d'une contrainte supplémentaire.

Enfin, employer le terme « espèce porte-drapeau » plutôt qu'« espèce parapluie » contribuerait à faire du Vison d'Europe un symbole mobilisateur, plutôt qu'une simple justification de toutes les actions de conservation. En effet, si le Vison d'Europe est bien une espèce parapluie, il ne peut à lui seul justifier toutes les actions de conservation. **Il est donc important de réfléchir à son rôle en tant qu'« espèce porte-drapeau », ce rôle pouvant être compris à deux niveaux complémentaires.** D'une part, au niveau du milieu, le Vison contribuerait à sensibiliser et mobiliser autour de la préservation des zones humides, en tant qu'espèce emblématique de ces habitats fragiles. D'autre part, au niveau plus global de la conservation, où il pourrait se positionner comme une sorte d'ambassadeur des espèces menacées du territoire : protéger le Vison, c'est également rappeler la nécessité d'agir pour l'ensemble des espèces en danger et pour le maintien des fonctions écologiques qui soutiennent la biodiversité. Ainsi, le Vison d'Europe ne se limiterait pas à justifier des actions ponctuelles, mais pourrait devenir un symbole mobilisateur capable de fédérer les acteurs et le public autour de la protection des milieux et des espèces de manière plus générale.

BIBLIOGRAPHIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage (GRIFS), Cistude Nature, Office Français de la Biodiversité (OFB). (Octobre 2021). *Plan National d'Actions en faveur du Vison d'Europe (Mustela lutreola) 2021-2031* [en ligne].174p. Disponible sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-Vison-d-europe-a10771.html> [Consulté le 20.03.2025].

Groupe Mammalogique Breton (GMB). (2009). *Le Vison d'Amérique, un intrus en Bretagne*. Mammi'Breizh n°17 - Supplément spécial [en ligne]. Disponible sur :

https://gmb.bzh/wp-content/uploads/2016/07/MB17_supp_spe.pdf [Consulté le 18.08.2025]

Maran, T., Põdra, M., Põlma, M., Macdonald, D. W. (2009). The survival of captive-born animals in restoration programmes – Case study of the endangered European mink *Mustela lutreola*. *Biological Conservation*, 142(8), p1685-1692.

Maris, V., Huchard, E. (2018). *Interventionnisme et faune sauvage*. Les Ateliers de l'Éthique, 2018, 13, pp.115-142.

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). (2022). *Gestion des espèces exotiques envahissantes de vertébrés préoccupantes pour l'Union Européenne, en considérant le bien-être des animaux* [en ligne]. Disponible sur :

https://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2022_iucn_gestionvertebres_eee_ue.pdf [Consulté le 18.08.2025]



